

# COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

Édition de septembre 2013

## A la Une :

### Page 1

- + Aide et initiation informatique
- + Site Internet
- + Elagage haies et arbres

### Page 2 et 3

- + Horaires bus scolaires

### Page 4

- + Journées Européennes du Patrimoine
- + Nettoyons la nature

### Page 5

- + Bébés lecteurs
- + Bibliothèque
- + Les balades romanes et gourmandes

### Page 6

- + Listes électorales

## ***Aide et initiation à l'informatique***

La Municipalité a mis en place des cours d'aide et d'initiation à l'informatique. Nous vous invitons **tous les lundis à 19 h 00 à partir du 09 septembre à la Mairie.**

## **SITE INTERNET de la Commune de COURCOURY**

Afin de connaître l'ensemble de l'actualité, les nouveautés, les réunions, interroger vos élus, donner votre avis etc...

Venez-vous connecter au site **[www.ville-courcoursy.fr](http://www.ville-courcoursy.fr)**  
***Pour recevoir directement les lettres d'information et autres messages importants de la Commune, transmettez votre adresse email à la Mairie***



## **ELAGAGE DES HAIES ET ARBES**

Nous vous demandons de bien vouloir procéder à l'élagage de vos haies, de vos arbres et de vos arbustes qui empiètent sur la voie publique et sont une gêne dans la visibilité des conducteurs, des véhicules, cyclistes et piétons.

Ceci pour permettre de circuler sans danger.

De même, les branches devront être dégagées des câbles électriques et téléphoniques.

Si cela n'était pas fait dans au 15 octobre 2013, la Commune fera intervenir une entreprise et les frais seront à votre charge.

Nous comptons sur votre compréhension et nous vous en remercions par avance,

### **CONTACT**

Mairie de COURCOURY

Place de Pampilhosa

17100 COURCOURY

Tél : 05 46 93 18 23

Fax : 05.46.93.56.58

Courriel :

[courcoursy@mairie17.com](mailto:courcoursy@mairie17.com)

## Horaires des transports scolaires

### 653 Rouffiac - Saintes

LMMeJV

ROUFFIAC	Parking de la Mairie	8:03
ROUFFIAC	Le Pradeau	8:05
SAINT SEVER DE SAINTONGE	Chemin Vert D128	8:07
SAINT SEVER DE SAINTONGE	Ecole	8:08
SAINT SEVER DE SAINTONGE	CRF des Quatre Routes	8:10
COURCOURY	Chez Berne	8:12
COURCOURY	Chez Fruger	8:13
COURCOURY	Chez Deschamps	8:17
COURCOURY	Ecole Elémentaire Rue P. Schoeffler	8:18
COURCOURY	Arbre de la Liberté	8:19
COURCOURY	Le Gua	8:20
SAINTES	Collège Quinet	8:35

### 615 Salignac sur Charente - Saintes

LMMeJV

SALIGNAC SUR CHARENTE	Eglise	6:48
BRIVES SUR CHARENTE	Les Morinauds	6:51
BRIVES SUR CHARENTE	Gare	6:53
ROUFFIAC	CRF Peuplat	6:58
ROUFFIAC	Parking Mairie	6:59
COURCOURY	Chez Berne	7:05
COURCOURY	Chez Fruger	7:06
COURCOURY	Chez Deschamps	7:10
COURCOURY	Ecole Elémentaire Rue P. Schoeffler	7:12
COURCOURY	Arbre de la Liberté	7:14
COURCOURY	Le Gua	7:15
SAINTES	Bellevue (1)	7:31
SAINTES	Quinet	7:35

(1) Saintes Lycée de BELLEVUE

### 616 Saintes - Rouffiac

Me LMJV

SAINTES	Quinet	12:20	17:20
COURCOURY	Le Gua	12:35	17:36
COURCOURY	Arbre de la Liberté	12:37	17:37
COURCOURY	Ecole Elémentaire Rue P. Schoeffler	12:39	17:39
COURCOURY	Chez Deschamps	12:40	17:40
COURCOURY	Chez Fruger	12:44	17:44
COURCOURY	Chez Berne	12:45	17:45
SAINT SEVER DE SAINTONGE	CRF des Quatre Routes	12:47	17:47
SAINT SEVER DE SAINTONGE	Ecole	12:49	17:49
SAINT SEVER DE SAINTONGE	Chemin Vert	12:50	17:50
ROUFFIAC	Le Pradeau	12:52	17:52
ROUFFIAC	Parking Mairie	12:54	17:54

### 620 Saintes - Colombiers

Me LMJV

SAINTES	Quinet	13:20	18:20
COURCOURY	Le Gua	13:34	18:34
COURCOURY	Arbre de la Liberté	13:35	18:35
COURCOURY	Ecole Elémentaire Rue P. Schoeffler	13:36	18:36
COURCOURY	Chez Deschamps	13:37	18:37
COURCOURY	Chez Fruger	13:41	18:41
COURCOURY	Chez Berne	13:42	18:42
SAINT SEVER DE SAINTONGE	CRF des Quatre Routes	13:44	18:44
SAINT SEVER DE SAINTONGE	Ecole	13:45	18:45
SAINT SEVER DE SAINTONGE	Chemin Vert	13:46	18:46
ROUFFIAC	Le Pradeau	13:48	18:48
ROUFFIAC	Parking Mairie	13:49	18:49
ROUFFIAC	CRF Peuplat	13:50	18:50
MONTILS	Ecole Rue des Cytises	13:57	18:57
MONTILS	Lotissement du Moulin	13:59	18:59
COLOMBIERS	Mairie	14:05	19:05

## 700 Courcoury - Pons

LMMeJV

COURCOURY	Ecole Elémentaire Rue P. Schoeffer	7:00
MONTILS	Jarlac	7:09
MONTILS	Chemin des Guedards CRF D134	7:14
MONTILS	Lotissement du Moulin	7:15
MONTILS	Auignac CRF	7:21
COLOMBIERS	Mairie	7:27
SAINT LEGER	La Lijardière	7:32
SAINT LEGER	Le Peux	7:34
SAINT LEGER	Les Racauds	7:36
PONS	Chez Bonpain	7:37
PONS	La Font de l'île	7:39
PONS	La Vergne Les Salants	7:41
PONS	Avenue Gabriel Moreau	7:45

## 700 Pons - Courcoury

Me LMJV

PONS	Avenue Gabriel Moreau	13:10	17:23
PONS	La Vergne Les Salants	13:15	17:28
PONS	La Font de l'île	13:16	17:29
PONS	Chez Bonpain	13:17	17:30
SAINT LEGER	Les Racauds	13:18	17:31
SAINT LEGER	Le Peux	13:20	17:33
SAINT LEGER	La Lijardière	13:21	17:34
COLOMBIERS	Mairie	13:25	17:38
MONTILS	Auignac CRF	13:30	17:43
MONTILS	Lotissement du Moulin	13:34	17:47
MONTILS	Chemin des Guedards CRF D134	13:36	17:49
MONTILS	Jarlac	13:40	17:53
COURCOURY	Ecole Elémentaire Rue P. Schoeffer	13:49	18:02

## 740 Pons - Courcoury

FLEXO

Me

PONS	Avenue Gabriel Moreau	17:10
BOUGNEAU	Parking Eglise	17:19
BOUGNEAU	Montignac CRF	17:22
SAINT SEURIN DE PALENNE	Orville D232 / D232E2	17:25
MONTILS	Auignac CRF	17:30
MONTILS	Lotissement du Moulin	17:35
MONTILS	Ecole Rue des Cytises	17:37
PERIGNAC	La Tonnellé D136E3	17:39
PERIGNAC	Virlet Route des Martiniers CRF D128	17:40
BRIVES SUR CHARENTE	Gare	17:45
ROUFFIAC	CRF Peuplat	17:49
SAINT SEVER DE SAINTONGE	Chêne Vert	17:52
SAINT SEVER DE SAINTONGE	Ecole	17:53
SAINT SEVER DE SAINTONGE	CRF des Quatre Routes	17:54
MONTILS	Jarlac Aubette D134	17:59
COURCOURY	Ecole Elémentaire Rue P. Schoeffer	18:07

## 667 RPI Les Gonds - Courcoury

LM Me JV

LES GONDS	Garderie Centre Aéré Rue Ravel	8:15
COURCOURY	Ecole Elémentaire Rue P. Schoeffer	Arrivée 8:30
LES GONDS	Parking Ecole Salle des Fêtes Rue du Stade	Arrivée 8:50

## 667 RPI Courcoury - Les Gonds

Mercredi LMJV

COURCOURY	Ecole Elémentaire Rue P. Schoeffer	Départ	11:25	16:20
LES GONDS	Parking Ecole Salle des Fêtes Rue du Stade	Départ	11:40	16:35
COURCOURY	Ecole Elémentaire Rue P. Schoeffer		12:00	16:55



**3ème fois à  
COURCOURY**  
14 - 15 SEPTEMBRE 2013

**GRATUIT**

**Eglise St Martin :**

Visite libre : sam 10h-18 h et dim 10h-14h  
visite guidée : dim 14h-18h

**Site naturel de la Seugne et la Charente**

Visite guidée du milieu naturel des marais de la Seugne et Charente dim 14h et à 16h **renseignements** 05 46 93 18 23

**Exposition permanente** sur la

Vallée de la Seugne à la Maison de la Seugne : sam et dim 10h-18h

**Renseignements** : Mairie 05.46.93.18.23

## Samedi 28 septembre

de 14 h 30 à 17 h 00  
suivi d'un goûter  
Maison Associative

Notre action bénévole pour la nature se déroulera sur les bords de la Charente et les chemins communaux **Rendez-vous à La Mairie** pour la distribution gratuite des sacs poubelles, gants et tee-shirts. Avant le départ, nous constituerons les équipes et définirons l'affectation des secteurs d'intervention.

Pensez à vous munir de chaussures solides (voire de bottes) et de vêtements non fragiles !



**Le geste de chacun améliorera l'environnement de tous !!!**



**« Les instruments de musique du monde »**  
**Séance Bébés lecteurs le mercredi 11 septembre à 10h00**  
 à la Bibliothèque Municipale de Courcoury.

**N'hésitez pas à venir découvrir votre Bibliothèque Municipale !**



- \* **Les nouvelles acquisitions**
  - « Saintes une cité cheminote » par Henri Texier,
  - « le dictionnaire amoureux de la Bretagne » par Yann Queffelec.
- \* **les livres pour enfants et adultes** : romans, policiers, BD, documentaires, mangas.
- \* **les CD** de musique

Ouvert le :

**mercredi 16 h 00 – 18 h 00**  
**jeudi 16 h 00 – 18 h 00**  
**samedi 10 h 00 – 12 h 00**

C'est gratuit, vous serez accueilli par des bénévoles qui vous aideront dans votre recherche de livres et/ou de CD

**Les Balades Romanes et Gourmandes**  
 Visite des villages avec visite dégustation chez un producteur fermier  
 2013  
 GRATUIT

**Samedi 21 septembre à Courcoury**

Rendez-vous à 14h30 devant l'église

**L'église et le village entre Charente et Seugne et traversé de la Charente par le bac pour rejoindre Chaniers**

Visite découverte de la jumenterie de Jérôme Gréau et de ses produits cosmétiques issus du lait de jument à Chaniers

Jérôme Gréau  
"La Jumenterie de la Broussardière"

Courcoury

Tout savoir sur les producteurs fermiers du Pays de Saintonge Romane sur : [www.producteursfermiers.fr](http://www.producteursfermiers.fr)

Visites offertes par le Pays de Saintonge Romane avec l'aimable participation des municipalités. Informations : 05 46 97 22 96 - [www.paysde-saintongeoromane.fr](http://www.paysde-saintongeoromane.fr)

**Les Balades Romanes et Gourmandes**  
 Visite des villages avec visite dégustation chez un producteur fermier  
 2013  
 GRATUIT

**Samedi 31 août à Port d'Envaux**  
 Rendez-vous à 14h30 sur le parking du Pré Valade situé à l'entrée du bourg  
 Visite découverte et gourmande chez Valérie Rialland, productrice de confitures, nectars et sirops à Port d'Envaux

**Samedi 7 septembre à Chérac**  
 Rendez-vous à 14h30 sur le parvis de la mairie  
 Visite découverte et gourmande de « plantes à bouche », une approche sensorielle du monde végétal, chez Jean-Luc Liénard, horticulteur à Dompierre-sur-Charente

**Samedi 21 septembre à Courcoury**  
 Rendez-vous à 14h30 devant l'église  
 Visite découverte de la jumenterie de Jérôme Gréau et de ses produits cosmétiques issus du lait de jument à Chaniers

**Samedi 28 septembre à Sainte-Gemme**  
 Rendez-vous à 14h30 devant l'église  
 Découverte et dégustation de confits de fleurs de Martine Thomas dans l'ancien cloître du prieuré

**Samedi 5 octobre à Corme-Royal**  
 Rendez-vous à 14h30 devant l'église  
 Visite découverte et gourmande de l'exploitation de Loïc Bertrand, producteur de volailles à Soulignonnes

**Samedi 12 octobre à Rétaud**  
 Rendez-vous à 14h30 devant l'église  
 Visite découverte et gourmande chez Benoit Gazeau, arboriculteur à Saintes au lieu-dit Les Benois

Valérie Rialland  
"Du vergier à Saint-Jean"

Chérac

Jérôme Gréau  
"La Jumenterie de la Broussardière"

Sainte-Gemme

Loïc Bertrand

Benoit Gazeau  
"Le vergier des Benois"

Tout savoir sur les producteurs fermiers du Pays de Saintonge Romane sur : [www.producteursfermiers.fr](http://www.producteursfermiers.fr)

Visites offertes par le Pays de Saintonge Romane avec l'aimable participation des municipalités. Informations : 05 46 97 22 96 - [www.paysde-saintongeoromane.fr](http://www.paysde-saintongeoromane.fr)



## **Inscription sur les listes électorales pour les citoyens français et les citoyens non français de l'Union Européenne**

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars de l'année prochaine,

vous devez vous présenter en Mairie pour remplir le formulaire de demande d'inscription avec les pièces justificatives suivantes :

- \* votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité
- \* un justificatif de domicile à votre nom (facture électricité, gaz ou téléphone fixe moins de 3 mois)

Pour les personnes hébergées, vous devez présenter :

- \* une facture au nom de l'hébergeur
- \* une attestation d'hébergement écrite par l'hébergeur
- \* la copie recto verso de la carte d'identité, du passeport ou facture au nom de l'hébergeur.

**Pour voter en 2014, vous devez vous inscrire en Mairie  
avant le 31 décembre 2013 - 17 h 00**

Liberté Égalité Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## **RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES**

### **AVIS AUX ÉLECTEURS**

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

**Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2013 inclus.** Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2013 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014.

**Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.** Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2013, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

**Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes à venir, au plus tard à cette même date.**

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

**Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

### **PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES**

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2014 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence entre le 10 et le 20 janvier 2014 inclus. A partir du 21 janvier 2014, aucune réclamation ne sera admise.

### **INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

### **PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION**

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.



# Xaintonge & Les Amis de Xaintonge

Charente saintongeaise, Charente Maritime, Pays Gabaye et Givache du Nord-Gironde

## LE JHORNAU DES CHARENTAIS

**Se sont associés pour convaincre les Editions Casterman de publier un Tintin en Saintongeais**

**A paraître  
très prochainement  
et commercialisé  
pour une durée  
très limitée**

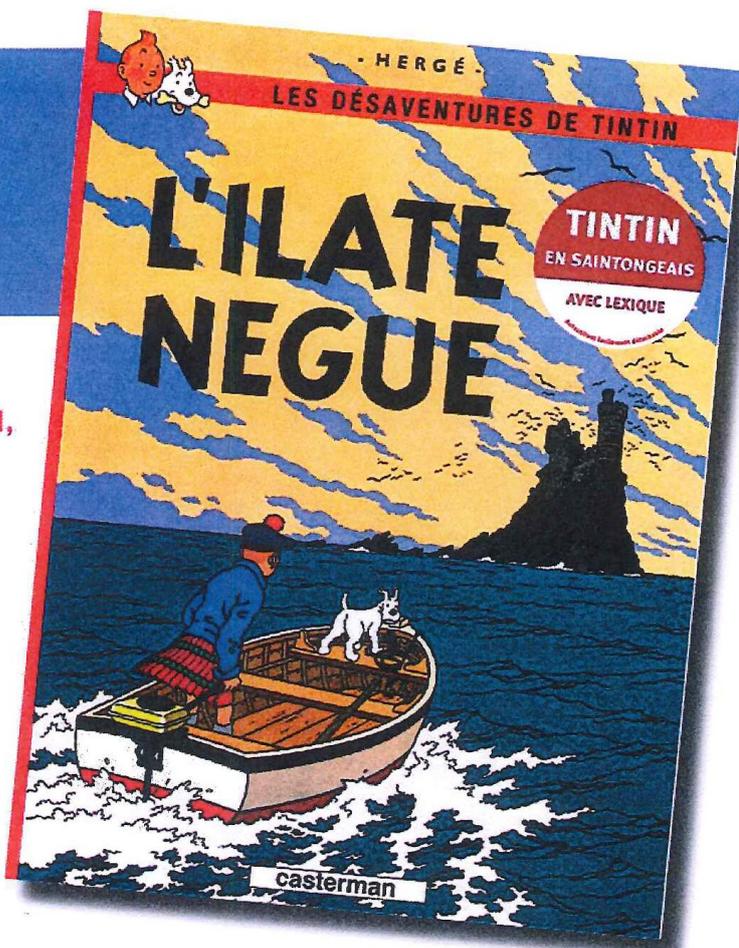
**Réservez dès à présent  
votre ou vos exemplaires  
(n'hésitez pas à l'offrir pour Noël,  
il va vite devenir collector !)**

Traduction de L'île noire de Hergé  
par le Gueurnut de Xaintonge

**Ouverture  
d'une souscription  
exceptionnelle  
jusqu'au 5 septembre  
2013**

Prix de lancement : 11,50 € au lieu de 12,50 €  
(frais de port en sus : 3,95 €)

*La couverture présentée ci-contre est  
la version définitive fournie par Casterman*



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Adresse e.mail : .....@.....

Souhaite acquérir .....exemplaires de "L'Ilâte Nègue" au prix de 11,50 € unitaire + 3,95 € de port

Total : .....€

Le port est à 5,90 € pour 2 albums ; 7,25 € pour 3 ou 4 albums ; 8,95 € pour 5 ou 6 albums ; 14,35 € entre 7 et 10 albums. Pour le port au delà de 10 albums, contactez-nous : xaintonge@wanadoo.fr ou 06 71 63 39 25

Paiement par Paypal directement sur notre site [www.xaintonge.fr](http://www.xaintonge.fr) ou par chèque accompagné du présent coupon à l'ordre de : " XAINTONGE" - Barreau 17770 Saint-Hilaire de Villefranche

